

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 16 MAI 2025

Les membres de l'association LA SOUTE À JEUX se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 18H30 dans la salle du RDC de la société URBAVAR, sise impasse de la ciboulette 83210 LA FARLEDE, 12 personnes étaient présentes et 5 pouvoirs donnés. La séance est présidée par Le Président Raphaël KAHN, assisté du Secrétaire Grégory JACQUEL et du Trésorier HAYE Guillaume.
Aucun quorum n'étant nécessaire, la séance peut débuter.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Renouvellement du bureau
4. Modification des statuts
5. Fixation du montant annuel de la cotisation
6. Questions Diverses

1. Rapport moral

Lecture est faite du rapport moral : Le président remercie les membres et rappelle le but de l'association. Il rappelle aussi que l'association est dirigée par le conseil d'administration constitué de 3 membres, issus de ce conseil d'administration : les membres du bureau que sont le président, le secrétaire et le trésorier élus pour 3 ans conformément à l'article 13 des statuts : La prochaine élection a eu lieu durant l'AG 2025 (c'est à dire aujourd'hui).

L'association se porte très bien (50 adhérents dont 66% de femmes) :

	Dirigeants	Adhérents total	Adhérents masculin	Adhérents féminin	Bénévoles	Volontaires	Salariés total	Salariés ETPT
2025(prev)	4	50	17	33	4	0	0	0.2
2024	3	42	20	22	4	0	0	0.2
2023	3	21	15	6	4	0	0	0.2

C'est la première fois que nous devons refuser des adhésions :
La difficulté est double, la capacité du lieu d'accueil et celui de l'encadrement.

La ville a mis à disposition une salle, un vendredi par mois afin d'organiser les soirées. Le Président remercie chaleureusement le Maire et ses adjoints pour ce prêt.

D'un point de vue fonctionnel, l'association organise donc mensuellement :

- une soirée à La Farlède (Les soirées du 1er vendredi du mois en général).

Le président évoque la participation des membres du bureau, à la convention Octogones 2024 à Lyon ainsi qu'au Festival International du Jeux à Cannes 2025, en tant que professionnels et des découvertes des jeux, prototypes, faits à cette occasion.

Le président rappelle les actions réalisées en fin d'année 2024 avec nos actions ponctuelles auprès de l'association Pierrefeu Terres de Partage (une soirée jeux par mois avec une dizaine de membres) et notre présence auprès de l'association Troll's Company et leur weekend découverte de peinture sur figurines qui a eu lieu le 3 et 4 mai à la Salle des Fêtes de La Farlède.

Le président rappelle l'avantage donné avec le site de vente en ligne Philibertnet.com qui, après mise à jour de la liste fournie et de la création d'un compte, propose -10% de réduction sur les achats (sauf sur les prix rouges).

Des difficultés sont régulièrement rencontrées avec PHILIBERT, les mises à jour de la liste des membres n'étant pas systématiquement intégrées, il vous est demandé de nous contacter et de contacter PHILIBERT en parallèle si la réduction n'est pas appliquée.

L'association rappelle aussi le prêt gracieux du local par URBAVAR sous réserve de vérifier la disponibilité de la salle auprès du locataire et/ou du propriétaire.

Le président rappelle l'avantage avec le site de vente en ligne Ludum.fr qui propose jusqu'à -15% de réduction sur les achats. (le code à saisir au moment de la création du compte en ligne est : **LSAJ2023LUD**)

Vote : À l'unanimité,

2. Rapport Financier

Nous avons changé de banque : passage du Crédit Agricole au Crédit Mutuelle proposant un meilleur accompagnement notamment au niveau des inscriptions et du paiement numérique via leur plateforme payasso.fr

Le Trésorier rappelle les adhésions, dons, dépenses à travers le bilan comptable résumé ci-après :

BILAN COMPTABLE 2025					
RECETTES			DEPENSES		
	DATE	PRIX		DATE	PRIX
ADHESIONS	ANNEE 2024/2025	750	ACCOMPAGNEMENT SUBVENTION	févr.-24	285
PRESTATION	09-10-11-12/2024	440	TABLES	04-05-11/2024	308,91
SUBVENTION MAIRIE	4/26/2024	500	REPAS ADHERENTS	5/17/2024	141,4
SUBVENTION REGION	8/23/2024	2842	REPAS ADHERENTS	9/19/2024	123,01
			PLAQUE BOITE AUX LETTRES	9/30/2024	15,5
			OCTOGONES (entrées/logement/déplacement)	oct.-24	714,18
			COFFRET A MONNAIE	11/8/2024	5,79
			JEUX	11/2/2024	220,14
			JEUX	11/10/2024	158,68
			JEUX	11/16/2024	15,79
			CHAISES	12/6/2024	155,88
			FRAIS BANCAIRE	10/1/2024	24
			ASSURANCE LOCAL	9/9/2024	74,41
			JEUX	1/20/2025	60,66
			JEUX	1/22/2025	20,84
			JEUX	2/1/2025	165,71
			FIJ (entrées/logement/déplacement)	févr.-25	908,57
solde bilan 2024		355,11			
TOTAL		4887,11	TOTAL		3398,47
BANQUE				1488,64	
PREVISIONNEL 2026:ASSURANCE LOCAL + FRAIS BANCAIRE = 94 €					

Arrêt des comptes au 16 mai 2025 : 1488.64 €

Le Président prend la parole et annonce que l'association a réalisé 2 demandes de subvention : une auprès de la Mairie de la Farlède afin de cofinancer l'achat de jeux et les déplacements au FIJ et une auprès de la Préfecture du Var pour le fonctionnement global de l'association.

La ville a attribué 250€ à l'association le mois dernier (Avril 2025).

Vote : À l'unanimité,

3. Modification des statuts :

Le président met au vote la modification de la composition du conseil d'administration passant de 3 membres à 4 membres, en vue de créer un poste de Vice-Président.

Vote : À l'unanimité,

4. Renouvellement du Conseil d'administration

Les personnes peuvent se présenter individuellement au conseil d'administration, en son sein seront élus les membres du Bureau aux différents postes que sont, pour rappel :

- Le Secrétaire
- Le Trésorier
- Le Vice Président
- Le Président

Les membres du conseil sont élus pour 3 mandats d'une année.

Le Président rappelle que les votes sont réalisés à main levée.

Le Président demande aux membres actifs présents de se manifester :

Se sont présentés :

- Grégory JACQUEL /
- Guillaume HAYE /
- Ophélie GIRAUD /
- Raphaël KAHN /

Grégory JACQUEL élu à l'unanimité

Guillaume HAYE élu à l'unanimité

Ophélie GIRAUD élue à l'unanimité

Raphaël KAHN élu à l'unanimité

5. Fixation du montant annuel de la cotisation

Le montant actuel est de 15€, le renouvellement se fait à partir du mois de septembre de l'année en cours.

Après discussion avec les membres présents, Le Président propose de maintenir le montant de l'adhésion annuelle à 15€.

Vote : À l'unanimité,

4. Questions Diverses

Pas de question reçue par voie classique.

Ophélie GIRAUD demande s'il ne serait pas pertinent de voir avec la ville la possibilité d'obtenir une salle plus grande.

Réponse du président : l'an passé nous avons demandé une salle plus grande malheureusement la ville n'a pu accéder à notre requête. Nous ferons de même cette année.

- Plus de question -

Le président remercie les membres présents, et propose de lever la séance.

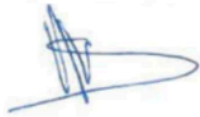
La séance est close à 19h.

Fait le 17/05/2025

Le Secrétaire,

Le Président,

Raphaël KAHN



Le Trésorier,

Guillaume HAYE

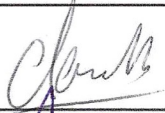
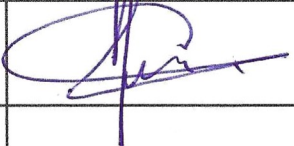
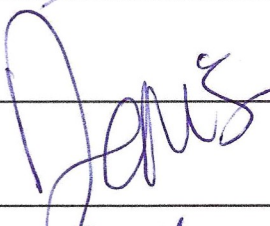
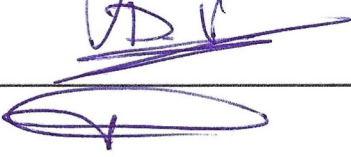
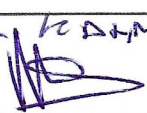


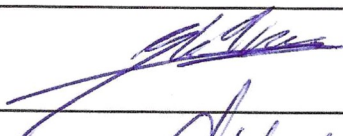
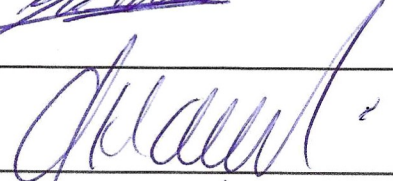
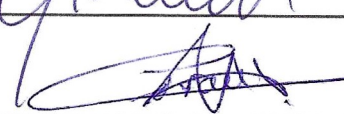
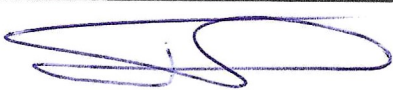
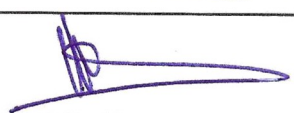
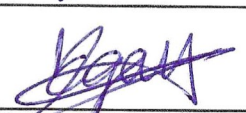
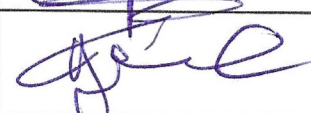
Le Secrétaire,

Grégory JACQUEL



AG du 16 mai 2025

n°	nom	prénom	Signature	
1	BARBIER	CONSTANCE		1
	BOURGUET	SEBASTIEN		
1	BRIOUDE	JULIA		9
1	CAILLEAU	STEPHANIE		
	CASANOVA	CYRIL		
	CHAUDRON	FABIENNE	Pouvoir à Grégory JACQUEL	13
1	CLEMENT	BRIGITTE		8
1	COUE	EMMANUELLE		
1	COUE	JEAN-YVES		
	DAVAINNE	FABIENNE		
1	DENIS	SONIA		
1	DENIS	OLIVIER		
1	DESTRAZ	VINCENT		2
1	DUBREU	EVE		
	DUPUIS	ISABELLE		
1	DURAND	AUGUSTE	Pouvoir pour Grégory JACQUEL 	14
	FAUST	ESTELLE		

	FIORINI	MAGALI	
1	FRIO	TAINA	
1	GALIEZ	VINCENT	
	GHILAIN	CLAIRE	
1	GHILAIN	NATHAN	
1	GIRAUD	OPHELIE	
1	GIRAUD	NATHALIE	
1	HAYE	GUILLAUME	
1	JACQUEL	GREGORY	
1	KAHN	RAPHAEL	
1	LAGARDET	FLORIANNE	
	LAURENT	MARIE	
1	LEBELLEGARD	NATHALIE	
	LEGUILLOU	ANNE MARIE	absente excusée
	LYRAUD	CHRISTINE	 
1	LYRAUD	CAMILLE	
1	MERABET	EMILIE	
1	MERLE	EMILIE	

3

4

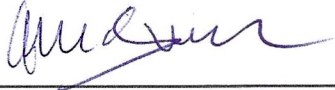
5

6

7

11

12

	MILLEUR	LAETITIA	
1	MOMEUX	BABETH	Horne
1	MOURA	GWENAELLE	WAZ
1	NEUVILLE	LISON	Pouvoir par le canon Rghuel 
1	OLIVA	MARILINE	
	PELLET	CHRISTOPHE	
	PICHON	SEBASTIEN	
1	PLAQUIN	JULIEN	Pouvoir par le canon Rghuel 
1	QUIGNON	CATHERINE	
	RAPHAELI	THOMAS	
	ROUBAUD	GISELE	
1	SMAGGE	CHANTAL	
1	SOULIGNAC	ELODIE	Soulignac
1	SPAGNOLI	JEROME	Pouvoir par le canon Rghuel 
1	TURCOTTI	QUENTIN	

15

16

17